

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Villacerf

SEANCE DU 4 FÉVRIER 2022

Date de la convocation : 30 janvier 2022

Date d'affichage : 9 février 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatre février à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Kévin POIVEZ, maire.

Présents : BRIGUET-TRUBAT Alexandra, DELANNOY Roland, DENOMBRET Maxime, FAURE Severine, FELIX Maxime, GUILLOT Christophe, IGLESIAS Ludivine, JULMANN Vincent, POIVEZ Kevin, PORTA Fabien, POURCELOT Olivier

Absents: BARBAS Wilfried, DENIS Stephane, LEOFOLD-LUCE Gaelle

Secrétaire : Madame FAURE Severine

Le compte-rendu de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

La séance est ouverte.

2022_01 - Convention "Service suppléances - missions temporaires" CDG

Le maire rappelle à l'assemblée : Que le législateur a confié au Centre de Gestion la possibilité de recruter des fonctionnaires ou des contractuels affectés à des missions temporaires ou à des missions de remplacement. C'est pourquoi pour pallier les éventuelles absences ou les besoins ponctuels dans les collectivités, le maire pourra faire appel au Pôle Suppléance – Missions temporaires du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube. L'agent du Centre de Gestion qui intervient pour le compte de la Collectivité est à la disposition du Maire, sous l'autorité du Centre de Gestion.

Le Conseil, après en avoir délibéré décide :

- D'autoriser le Maire à signer la Convention et les avenants d'intervention avec le Centre de Gestion visant à faire intervenir, en cas de besoin, un agent du Pôle Suppléance – Missions Temporaires du Centre de Gestion,
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget de la Collectivité.

2022_02 - TCM - Commission Locale d'évaluation des charges et des ressources transférées -

Après lecture des rapports d'évaluation adoptés par la commission locale d'évaluation des charges et des ressources transférées du 15 novembre 2021.

Au terme de cet exposé, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER le rapport d'évaluation de la Commission Locale d'Evaluation des Charges et des Ressources Transférées concernant le transfert à la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole de la subvention allouée par la commune de Sainte Maure au club de handball féminin de Troyes/Sainte Maure qui évolue en championnat national.**

- **D'APPROUVER le rapport d'évaluation de la Commission Locale d'Evaluation des Charges et des Ressources Transférées concernant la réduction annuelle de 24 481 € à opérer sur les attributions de compensation fiscale allouées à la commune de Lavau de 2017 à 2021.**

2022_03 - Dossier "Le Melda" - Présentation des offres de crédit en attente du BP2022

Présentation des différentes offres de financement concernant l'acquisition du "MELDA".

Ce sujet fera l'objet d'une future délibération, après le vote définitif du budget 2022.

2022_04 - Travaux ONF

Présentation de deux devis ONF pour des projets de travaux sur 2022.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de refuser ces deux devis.

2022_05 - Salle des fêtes - Révision tarifs

Le conseil municipal décide à l'unanimité de définir les tarifs de la salle des fêtes, comme suit :

- Location pour les extérieurs à la commune : 500 euros
- Caution pour tous les locataires : 800 euros

2022_06 - Dossier Aménagement trottoirs du cimetière

Présentation de la nouvelle version pour le projet d'aménagement des trottoirs du cimetière.

- Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter ce nouveau devis pour un montant HT de 105 866, 25 euros et honoraires de maîtrise d'œuvre s'élevant à 5 100,00 euros H.T.

Questions diverses

- Informations sur l'état d'avancement du dossier "MELDA"
- Discussion autour du projet trottoirs du cimetière
- En projet aussi installation d'un système de vidéoprotection
- Devis en cours pour la rue Lavande des Cordeliers
- Chemin du Lieutenant, travaux terminés.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h30.

Fait à VILLACERF, les jours, mois et an susdits

Le maire,

Kévin POIVEZ